



nouvelle géographie des échanges, les nouvelles formes de travail et la connectivité numérique.

C'est notre capacité à relever ces défis et à tirer parti de ces opportunités qui permettra de faire des transports verts et inclusifs une réalité.

Nous, Ministres responsables des transports des pays membres du Forum International des Transports, sommes réunis sous la présidence du Danemark pour articuler une vision commune de ces défis et orienter nos actions pour y répondre.

## Décarboner les transports

### Nous, Ministres:

- ▶ **reconnaissons** la progression spectaculaire de la motorisation dans les pays et ses effets sur le changement climatique, la pollution atmosphérique et la santé publique, et **insistons sur** la nécessité d'adapter les activités et les politiques de transport pour inverser ces effets ;
- ▶ **reconnaissons** que l'Accord de Paris sur le climat et les objectifs de développement durable de l'ONU nous aideront à intégrer des politiques de transport bas carbone dans les initiatives nationales et locales en vue d'atténuer les effets préjudiciables du changement climatique et de favoriser un développement durable dans tous les pays membres du FIT ;
- ▶ **prendrons** des mesures afin de promouvoir des initiatives et des mécanismes efficaces qui favorisent des transports plus durables ;
- ▶ **encourageons** une coordination plus étroite des politiques de transport et d'environnement, entre tous les ministères et tous les niveaux hiérarchiques, en vue de mieux œuvrer à la mise en place de transports à la fois verts et inclusifs, à la faveur de politiques harmonisées, efficaces par rapport à leur coût et cohérentes ;
- ▶ **soutenons activement** les travaux d'analyse du FIT visant à aider les pays à réduire les émissions de carbone liées aux transports et à améliorer l'efficacité énergétique, tout en renforçant la sécurité et la sûreté des transports.

## Promouvoir des transports inclusifs

### Nous, Ministres:

- ▶ **nous accordons à penser** que les transports jouent un rôle crucial en donnant accès à l'emploi, à l'éducation, aux biens et aux services ainsi qu'à des opportunités pour tous ;

- ▶ **reconnaissons** que les transports publics ainsi que la marche et le vélo jouent un rôle essentiel en permettant un accès inclusif et en réduisant dans le même temps l'intensité carbone du secteur des transports, et qu'il est par conséquent indispensable d'accorder la priorité aux politiques et aux investissements destinés à promouvoir ces modes de déplacement ;
- ▶ **sommes conscients** de la nécessité de coordonner la planification et les politiques des transports et d'aménagement du territoire pour favoriser l'inclusion sociale, et en particulier l'élaboration de politiques intégrées des transports et du logement social qui augmentent l'accès à l'emploi en misant sur la proximité et des services de transport de grande qualité à prix abordable ;
- ▶ **conseillons** à toutes les autorités et à tous les opérateurs concernés de redoubler d'efforts afin de mettre en accessibilité les infrastructures, les équipements et les services de transport pour tous les voyageurs, y compris les personnes à mobilité réduite à titre temporaire ou permanent, compte tenu des prévisions démographiques et des avantages que l'accessibilité peut procurer à tous les voyageurs ;
- ▶ **encourageons** à continuer de mettre l'accent sur l'évaluation des avantages économiques, environnementaux et sociaux des transports inclusifs et accessibles pour en tenir compte dans les évaluations des projets et des politiques ;
- ▶ **soutenons et faciliterons**, dans la mesure du possible, l'exploitation des nouvelles technologies dans la planification des déplacements, la communication d'informations et les équipements embarqués afin de rendre les services et les infrastructures de transport accessibles à tous.

## Des modes de transport au service d'une croissance verte et inclusive

### Nous, Ministres:

- ▶ **affirmons** que tous les modes de transport jouent un rôle important en stimulant une croissance plus verte et plus inclusive ;
- ▶ **reconnaissons** que la croissance observée dans le secteur maritime fait ressortir la nécessité d'une coopération renforcée entre les acteurs des transports en vue d'œuvrer à la protection de l'environnement, tout en assurant au secteur des conditions-cadres propices, par une collaboration suivie au sein de l'Organisation maritime internationale ;
- ▶ **reconnaissons** que la croissance prévue du transport aérien obligera à prendre des mesures pour atténuer son impact sur l'environnement, tout en s'adaptant au changement climatique ; à cet égard ;
- ▶ **soutenons** les efforts visant à établir un cadre propice à une aviation durable conformément aux décisions de l'Organisation de l'aviation civile internationale ;

- ▶ **encourageons** les efforts pour favoriser les transports publics et des formes intermodales de mobilité individuelle et de fret dans les espaces urbains, intégrées plus efficaces afin d'améliorer la sécurité et l'accès et de réduire la congestion, les émissions de CO<sub>2</sub>, la pollution atmosphérique et le bruit ;
- ▶ **préconisons** la modernisation et le développement du transport par voies navigables pour contribuer au transport durable de marchandises et de voyageurs ;
- ▶ **reconnaissons** que l'investissement dans le fret ferroviaire et le transport combiné peut être efficace pour réduire l'impact environnemental des chaînes logistiques ;
- ▶ **encourageons** à accorder une haute importance au développement durable du transport routier international de marchandises ;
- ▶ **reconnaissons** que les mesures en faveur de la planification, de l'entretien et du développement d'infrastructures de transport de qualité contribuent à la résilience du secteur des transports, à l'atténuation des effets du changement climatique, ainsi qu'à la croissance économique et à la cohésion sociale.

## Nouvelles technologies et développement du numérique : faciliter la transition vers des transports verts et inclusifs

### Nous, Ministres:

- ▶ **nous félicitons** des avantages que procurent aux transports les avancées des nouvelles technologies et des modèles économiques et de travail ainsi que numériques en améliorant la durabilité des infrastructures et des services de transport, ainsi que l'accès aux services de transport pour tous ;
- ▶ **affirmons** notamment que l'augmentation de la connectivité et de l'automatisation dans le secteur des transports est porteuse de plus grands avantages pour la sécurité, l'efficacité, l'environnement et l'accès aux opportunités ;
- ▶ **reconnaissons** que les données sont essentielles pour planifier, mettre à disposition et gérer les services et infrastructures de transport, et que l'automatisation de la production et du partage de données entre les secteurs public et privé laisse entrevoir d'importants avantages ;
- ▶ **reconnaissons** que les cadres de réglementation peuvent devoir être adaptés pour accompagner cette nouvelle dynamique économique, tout en protégeant les données personnelles, la santé publique et l'environnement, ainsi qu'en concrétisant d'autres avantages économiques et sociaux.